

Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles (3e "prépa pro")

Une éducation à l'orientation, une remobilisation autour d'un projet de formation

Dernière mise à jour : 21 mars 2017

La classe préparatoire aux formations professionnelles concerne un public d'élèves volontaires qui postulent de façon spécifique à la fin de leur classe de quatrième.

Dans le cadre de la réforme du collège, les classes de "3e prépa pro" sont maintenues.

Les élèves sont le plus souvent scolairement fragiles et/ou prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite dans une formation essentiellement professionnelle. Ils doivent tous se présenter au diplôme national du brevet (DNB) dans une série de leur choix.

► 1. Objectifs

Les principaux objectifs visés pour cette classe sont, d'une part, la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et, d'autre part, la construction du projet d'orientation de chaque élève. Il s'agit notamment :

- d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;
- de les aider à retrouver une motivation scolaire à travers la construction d'un projet personnel prenant appui sur l'exploration et la découverte des voies et parcours de formation ;
- de participer à l'éducation à l'orientation, en conduisant les élèves à appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles et à acquérir le goût d'entreprendre, à mesurer l'importance du choix qu'ils auront à exprimer à l'issue de la classe de troisième, et à découvrir les possibilités et les passerelles offertes par le système éducatif.

La classe troisième préparatoire à l'enseignement professionnel propose, dans le cadre du parcours avenir, "d'accompagner vers la réussite scolaire des élèves prêts à se remobiliser pour la construction de leur projet personnel de poursuite d'études dans les différentes voies de formation". (cf. [arrêté du 2 février 2016](#)).

Le repérage des élèves éligibles est effectué par l'information en classe de 4^e. C'est une étape essentielle pour la réussite du projet. Il s'agit bien de cibler des élèves volontaires et motivés pour poursuivre une scolarité dans la voie professionnelle.

► 2. Organisation

La classe 3^e "prépa pro" est implantée de manière préférentielle en lycée professionnel. Dans ce cas, le règlement intérieur du lycée doit prévoir des dispositions spécifiques concernant l'accueil d'élèves de troisième.

Cette classe peut également être créée dans des collèges organisés en réseau, en recourant aux plateaux techniques des lycées professionnels et centres de formation d'apprentis ou des SEGPA.

Les élèves sont affectés selon une procédure particulière qui relève de la responsabilité du recteur.

Les modalités d'organisation retenues sont précisées dans le volet pédagogique du projet d'établissement du ou des EPLE concerné(s). En effet, un projet "prépa pro" peut être porté de façon commune par plusieurs établissements.

La liaison collège lycée est primordiale pour favoriser l'accueil des élèves. Elle peut par exemple prendre la forme de la transmission des livrets de compétences ou d'une réunion entre professeurs principaux du lycée professionnel (LP) et du collège.

► 3. Horaires

Consulter la grille des horaires en vigueur en [annexe de l'arrêté du 2 février 2016](#).

"La découverte des métiers et des formations permet d'ouvrir les horizons : plusieurs champs professionnels sont abordés, que ce soit lors des séquences de découverte des métiers et des formations au lycée ou bien lors de visites, séquences d'observation, stages d'initiation voire d'application réalisés en entreprise, administration ou association" (*ibid.*). Les milieux professionnels découverts doivent relever d'au moins deux secteurs professionnels différents. Les activités réalisées dans le cadre de cette formation viendront alimenter le parcours Avenir de l'élève.

"La réflexion, puis le choix par l'élève des parcours de formation auxquels il aspire se construisent avec l'équipe pédagogique dans tous les moments de la formation (...).

► 4. Constitution de l'équipe éducative

Il est indispensable de constituer une équipe éducative et pédagogique motivée. Elle devra accorder une attention particulière à l'élaboration d'une progression annuelle, s'appuyer sur un projet collectif prenant en compte à la fois les projets émergents des élèves et les objectifs assignés à la classe.

Elle sera animée par un coordonnateur : en général, le professeur principal.

L'implication du conseiller d'orientation psychologue (COP) ainsi que celle du conseiller principal d'éducation (CPE) sont également nécessaires.

▸ 5. Séquences de découverte professionnelle

La découverte professionnelle s'appuie sur la mise en place de situations d'apprentissage au plus près des aspirations des élèves. Elle se fonde sur un contact direct avec le monde professionnel.

Les activités programmées doivent combiner l'acquisition des compétences et connaissances visées et la rencontre de deux champs professionnels des domaines de l'industrie et des services. Ces activités peuvent faire l'objet d'une annualisation. Des exemples d'activités sont proposés dans la rubrique "Pour aller plus loin".

▸ 6. Évaluation des élèves

- Évaluation des fiches créées sur les champs professionnels étudiés ;
- restitution orale ;
- implication dans le travail personnel et dans le groupe ;
- stages et rapports de stage.

Les élèves de troisième "prépa pro" présentent le diplôme national du brevet, dans la série de leur choix. Ils peuvent éventuellement être candidats au certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire" (*ibid.*). Cette option de découverte professionnelle participe également à la validation du socle commun.

Les nouvelles modalités et épreuves du DNB et la maîtrise du socle commun sur le site d'Éduscol :

- [la maîtrise du socle commun](#) ;
- [les épreuves](#) ;

Les éléments de validation des parcours de l'élève trouvent naturellement leur place dans l'application [FOLIOS](#).

▸ 7. Poursuite d'études

"La troisième prépa-pro, en offrant une deuxième langue vivante comme dans toutes les troisièmes, permet aux élèves de ne pas limiter leurs vœux d'orientation aux seules spécialités dans lesquelles la seconde langue vivante n'est pas exigée. Cette disposition assure également la réversibilité des parcours".

▸ 8. Évaluation du dispositif

Le dispositif pourra être évalué en prenant en compte la réussite au DNB, la poursuite de scolarité des élèves après la troisième ainsi que par la diversité des secteurs d'activité des entreprises ayant accepté les stagiaires.

▸ 9. Prépa pro et taxe d'apprentissage

Il n'y a plus de publication annuelle d'une circulaire concernant la taxe d'apprentissage. [Les informations correspondantes](#) sont consultables sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Consulter également la fiche "[Collecte de la taxe d'apprentissage](#)".



TEXTES OFFICIELS EN VIGUEUR AU 21 MARS 2017

Les textes officiels proposés entreront en vigueur à la rentrée 2016 :

- [Article L332-3 du code de l'éducation](#) : enseignements complémentaires proposés ;
- [article D332-6 du code de l'éducation](#) : aide spécifique apportée aux élèves ;
- [arrêté du 2 février 2016](#) : classes de 3e dites "préparatoires à l'enseignement professionnel" ;
- [arrêté du 31 décembre 2015](#) relatif aux modalités d'attribution du DNB (à compter de la session 2017) ;
- [arrêté du 19 mai 2015](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège (article 9) ;
- [circulaire n° 2011-128 du 26 août 2011](#) : classe de 3^e prépa pro : définition d'un cadre national ;

Modalités d'accueil en milieu professionnel des élèves mineurs de moins de 16 ans

- Code de l'éducation, partie réglementaire : [articles D331-1 à 15](#) (accueil d'élèves mineurs de moins de seize ans en milieu professionnel) ;
- [article L4153-1](#) du code du travail (accueil en milieu professionnel durant les deux dernières années de leur scolarité obligatoire) ;
- [circulaire n° 2003-134 du 8 septembre 2003](#) : modalités d'accueil en milieu professionnel d'élèves mineurs de moins de seize ans (pdf 105 Ko).



POUR ALLER PLUS LOIN

- Sur le site Éduscol, la page consacrée à [la 3^e prépa pro](#) ;
- sur le site de l'office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) : [le dossier "3^e prépa pro"](#) ;
- [rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale \(IGEN\) sur les classes de 3^e préparatoires aux formations professionnelles](#) (septembre 2015) ;

- [relations école/entreprises : bibliographie réalisée par le CRDP de Lille](#) (mars 2010) en collaboration avec le réseau des documentalistes référents des Espaces Cadres en académie animé par l'ESENESR (pdf 254 Ko) ;
- la page [3^e prépa pro](#) sur le site de l'académie de Strasbourg ;
- [vade-mecum pour les classes de "3^e prépa pro"](#) (juillet 2013) sur le site de l'académie de Créteil (pdf 156 Ko) ;
- [document d'accompagnement académique](#) "La classe de 3^e prépa pro", élaboré en avril 2012 dans l'académie d'Amiens (pdf 1,4 Mo) ;
- [réforme du collège et de la 3^e prépa pro](#), sur le site de l'académie de Dijon ;
- [témoignages, livret scolaire, FOLIOS, etc. et beaucoup d'autres supports en lien avec une journée de formation sur les prépa pro](#) dans l'académie de Caen.

Ouverture européenne

- [Les systèmes de formation professionnelle en Europe](#), à consulter sur le site Europe et formation, de l'association Centre Info.



BOÎTE À OUTILS

- Réflexion sur [l'aide personnalisée en 3^e prépa pro](#), sur le site de l'académie de Versailles ;
- Boris Calabrese, conseiller d'orientation au lycée Alfred Costes de Bobigny (93), explique le [fonctionnement de la 3^e prépa pro](#) (source Web TV Onisep 2014) ;
- un exemple de [dossier de demande d'admission en 3^e prépa pro](#) pour la rentrée 2017 sur le site de l'académie de Clermont-Ferrand.



Nos ressources sont mises à disposition sous un contrat [Creative Commons](#), consulter nos [Mentions légales](#).

La version pdf de la fiche ne contient pas d'éléments d'actualité éventuellement parus depuis sa mise à jour. Pour en prendre connaissance, consulter la version en ligne de la fiche (partie droite de l'écran).

